Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 92 (2020)

Heft: 2

Artikel: Francis Meyrat : un jurassien compétent et donneur d'impulsions

Autor: Emmenegger, Jean-Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906278

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRANCIS MEYRAT: UN JURASSIEN COMPÉTENT ET DONNEUR D'IMPULSIONS

Qui n'a pas parlé un jour avec Francis Meyrat? Pendant des décennies, avec ses multiples fonctions, il était de toutes les assemblées, réunions et comités, partageant son expérience, donnant des conseils et lançant de nouveaux services pour les dirigeants de coopératives d'habitation. Tenace? Certes, mais innovateur aussi!

JEAN-LOUIS EMMENEGGER

C'est du côté de Genève que Francis Meyrat plante ses premières graines, motivé par René Gay, alors directeur de la SCH Genève et président des coopératives d'habitation suisses. «Il m'a proposé de m'occuper de la revue <Habitation>, de ses finances et de son contenu, qui s'adressait surtout aux architectes. J'ai relevé le défi!». Les changements qu'il propose remettent alors la revue sur les rails. Déjà membre de l'ASH avec sa Fondation FLPAI à Genève, il entre au comité de la Socomhas, dont il deviendra le président, et rejoint ensuite le comité de l'ASH romande. Il conseille avec succès plusieurs coopératives en difficulté à Genève, et entre alors au comité de la faîtière suisse. Puis il est élu président de l'ASH romande pour succéder à Roger Dubuis, qui devient le secrétaire général de l'ASH romande. La nouvelle équipe, complétée par l'arrivée de Pascal Magnin en remplacement de Roger Dubuis, rassure, développe, et devient un important interlocuteur pour l'habitat coopératif en Romandie.

Engagement au niveau suisse

Son dynamisme, Francis Meyrat allait aussi pouvoir l'exercer au sein du comité de l'association faîtière des coopératives d'habitation suisses. «J'ai toujours pensé que les Romands, plutôt que de critiquer, devaient entrer dans les instances au niveau suisse, pour se faire connaître et défendre leurs intérêts.» Joignant le geste à la parole, il est entré au comité du Fonds de roulement, puis au conseil de la Fondation Solinvest,

Francis Meyrat /DR

et en a profité pour élargir ses connaissances en matière financière, économique et juridique (droit du bail).

Malgré ses activités au niveau suisse, Francis Meyrat n'en oublie pas moins son ASH romande, dont il rajeunit les cadres en faisant appel à des spécialistes comme Georges Baehler, Christian Müller et Philippe Meyer. «L'un de mes buts a également été de changer l'étiquette politique des coopératives d'habitation romandes, pour les rendre <neutres> et ainsi pouvoir discuter aussi bien avec les banques que les communes», relève Francis Meyrat.

Cours de formation et sponsors

Proposer des cours de formation a été un autre objectif de Francis Meyrat et de l'ASH. Très vite, cette initiative porte ses fruits, et les différents modules de cours sont suivis par de nombreuses personnes des comités de coopératives d'habitation: l'offre a donc répondu à la demande. Le succès est d'ailleurs encore bien présent aujourd'hui avec les cours que l'ARMOUP continue d'organiser chaque année.

Un autre objectif était de mieux faire connaître les coopératives d'habitation, de manière générale. Il a été atteint grâce à deux autres initiatives lancées par Francis Meyrat et son comité: la recherche de sponsors et la mise sur pied chaque année d'une Journée des collectivités publiques afin de renforcer les liens avec les communes et les services cantonaux. «J'ai eu le plaisir d'animer les deux premières journées, et maintenant celui de voir que ces journées continuent d'être organisées avec succès!». Durant cette période, le nombre de membres et de logements réalisés a sensiblement augmenté. C'est avec le sentiment de s'être fortement investi pour le développement des coopératives d'habitation en Romandie que Francis Meyrat cède en 2017 sa place de président de l'ARMOUP (le nouveau nom de l'ASH romande) à Bernard Virchaux, pour se consacrer à sa nouvelle fonction de maire de Rossemaison (Jura).

La retraite, oui mais active!

Mais Francis Meyrat n'est pas quelqu'un qui prend sa retraite pour partir au soleil du Sud. Son activité, il entend la continuer aussi longtemps qu'il pourra apporter ses connaissances aux coopératives d'habitation qui le sollicitent à Genève ou dans le Jura où il habite depuis 2005. Il reste encore très actif, notamment en présidant deux coopératives d'habitation à Genève et dans le Jura, et en tant que vice-président de la FLPAI à Genève.







association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

Communiqué du Président

En raison de la pandémie de coronavirus que nous vivons actuellement, nous avons décidé de suspendre toutes nos activités prévues jusqu'à fin juin.

Nous les reprogrammerons en fonction des décisions des autorités et de la disponibilité des différents intervenants et des salles.

Comme cette épidémie crée une peur tout à fait justifiée, nous ne pensons reprendre nos activités qu'après les vacances d'été. Nous espérons pouvoir organiser cette année encore notre assemblée générale et la soirée de gala pour fêter le jubilé de notre 100e anniversaire, avec l'idée de respecter l'année de fondation de notre association.

Les manifestations suivantes sont reportées :

Formation continue: modules n° 3 du 18 mars, n° 4 du 29 avril, n° 5 du 27 mai et n° 6 du 17 juin. Les finances d'inscription seront remboursées sur demande; ces différents modules sont simplement reportés, au plus tard au printemps prochain.

Sortie-visite du quartier des Falaises à Lausanne prévue le 27 mars.

Journée romande des collectivités publiques pour le logement à Yverdon, le 5 mai.

Journée du 18 juin 2020 : Assemblée Générale et soirée de gala du 100e anniversaire de notre association au musée Olympique à Lausanne.

Les mandats au sein des organes de notre association sont maintenus jusqu'au déroulement de notre assemblée générale, qui fera l'objet d'une convocation officielle en temps opportun.

A ce jour, les activités suivantes sont maintenues :

Mercredi 20 octobre et mercredi 27 novembre formation continue, modules sur les financements et la gestion financière des maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

Mercredi 11 novembre à Granges, journée du logement OFL.

Vendredi 20 novembre, sortie-visite, programme à définir.

Nous espérons que vous n'avez pas souffert de l'épidémie et nous aurons le plaisir de vous retrouver en pleine forme après l'été. Pour nous contacter, nous vous remercions de nous adresser vos demandes et messages uniquement par courriel, à l'adresse : info@armoup.ch

Avec nos cordiales salutations

Bernard Virchaux, Président



J: BERTOLIT SA vous êtes un acteur très présent sur le marché Romand de la rénovation de l'enveloppe des édifices, Pouvez-vous décrire BERTOLIT SA en quelques chiffres?

FG : BERTOLIT SA œuvre depuis 1963 dans la rénovation extérieure et intérieure du Patrimoine Bâti.

Nous fêterons bientôt les 60 ans de l'entreprise, environ **80 collaborateurs** formés et fidèles répartis dans **5 Divisions** :

- Façade,
- · Etanchéité,
- Transformation Intérieure,
- Dépollution.
- Travaux Spéciaux,

J: Quels sont vos leitmotiv?

FG: Être et rester l'Entreprise leader sur le marché Romand de la rénovation de l'enveloppe des édifices en Entreprise Générale.

J : Entreprise Générale, ces mots font peur et ont fait récemment la une de la presse à scandale. Comment vous placez-vous dans ce contexte ?

F: Rien à voir avec les Entreprises Générales classiques, environ 80 % de la prestation est réalisée avec notre main d'œuvre, dans le respect absolu des conventions collectives nationales et cantonales, seules les prestations techniques sont sous-traitées, et à des entreprises respectueuses des règlements.

Cela nous permet d'assurer sans dérogations la qualité du travail, le respect des délais et du budget, et de fournir une exceptionnelle garantie de 10 ans.

J: Posons maintenant quelques questions au Président de la Coopérative SCH LE JET D'EAU, Georges BAEHLER. Pourquoi avez-vous choisi BERTOLIT SA Entreprise Générale pour effectuer la rénovation de l'enveloppe d'un de vos bâtiments?

GB: A vrai dire, nous n'étions pas convaincus que le recours à une Entreprise Générale était la bonne solution.

La qualité de l'étude de la procédure technique par les 3 ingénieurs de l'Entreprise, l'exécution de grands échantillons in situ du mode opératoire proposé, les références par centaines, les visites de chantiers terminés ou en cours, ainsi qu'un budget forfaitaire compétitif ont fini par nous convaincre.

J : Et le résultat en fin d'exercice ?

GB: Entièrement satisfait, et je parle au nom de mon Comité. Qualité, précision d'exécution, planning d'interventions anticipés des mois à l'avance et respecté à la lettre. Bienveillance des collaborateurs sur le terrain à l'égard des occupants du site, relation avec un personnel dirigeant précis et fiable, tout a été parfait d'un bout à l'autre.

J : Concernant les sempiternels désagréments du budget et des délais.

GB: Cela ira très vite, respecté à la lettre avec en plus un sens aigu de la considération de l'être humain.

Ce dernier point est très important dans le cadre d'une coopérative.

J: A entendre Georges BAEHLER, tout semble avoir été parfait dans votre prestation, dans un monde où la qualité se perd, où tout doit aller très vite, M. GROS, comment faites-vous pour vous en sortir?

FG: C'est très simple. L'étude approfondie de l'affaire à l'amont et la réalisation quasi-totale par notre main d'œuvre spécialisée (nous n'avons aucun turn-over de main d'œuvre ni de cadres chez BERTOLIT SA) nous permet d'avoir une organisation optimale, pas de perte de temps, de coordination douteuse, de dégradation par des entreprises tiers.

À une époque où les prix dans la construction sont très bas, et les salaires des maçons qualifiés en haut de l'échelle, nous sommes satisfaits de nos résultats, et la satisfaction de nos clients est la meilleure récompense.

Recette simple et efficace.

J : Garantie de 10 ans sur vos travaux, ce n'est pas risqué ?

FG: Pas du tout. Nous n'avons jamais eu à actionner cette garantie, nos exécutions se font avec des compagnons formés, impliqués et motivés selon des procédures parfaitement maitrisées.

J : Plus précisément, quelle est l'étendue de vos prestations ?

FG : Entreprise Générale de rénovation de l'enveloppe des édifices, cela veut dire que nous nous occupons de l'intégralité de l'enveloppe mais aussi de l'intérieur des locaux :

- Peinture
- Rénovation intérieure
- Parapets en serrurerie, vitrées
- Assainissement des façades en bétons, maçonnerie crépie et des pierres naturelles
- Retrait des substances dangereuses
- Joints et joints de pontage
- Stores et fenêtres
- Étanchéité et revêtements de sols de balcons
- Étanchéité de toitures et terrasses
- Assainissement des sous-sols et des parties enterrées
- Valorisation du Patrimoine Bâti chaque fois que faire se peut